

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Dans le sillage de la marine de guerre, pouvoir et Eglise en Guadeloupe (1940-1943)

Following the war ships, political power and the Catholic Church in Guadeloupe (1940-1943)

Dominique Chathuant

Number 103, 1er trimestre 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043290ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043290ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chathuant, D. (1995). Dans le sillage de la marine de guerre, pouvoir et Eglise en Guadeloupe (1940-1943). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (103), 40-64. <https://doi.org/10.7202/1043290ar>

Article abstract

Genoud, bishop in Guadeloupe from 1912 to 1945, became an unquestioning partisan of the new regime when, in 1940, Marshal Pétain established the government of the National Revolution. Bishop Gay became Genoud's coadjutor in 1943 ; he eventually succeeded him at the head of the diocese. He arrived in Guadeloupe a little after the joining of the island to De Gaulle's France. Because of Genoud's well-known unquestioning petainism one may wonder if Jean Gay did not owe his position to a religious purge.

According to documents issued by the Minister's office in charge of the colonies at that time, such a conclusion has to be disproved. In fact, Bishop Genoud was surrounded by government officials that the Vichy regime in Guadeloupe quickly got rid of. The latter opened negotiations with the highest religious authorities to flank Genoud with a coadjutor sympathetic to the National Revolution : Jean Gay. At the same time the regime continued to assure the bishops of its official aid.

But the war delayed the new coadjutor's trip. Ready to leave in the early months of 1943, the German and later the Italian authorities gave him permission to leave for Rome. He was then taken to Spain and Portugal. It is at that time that Admiral Robert, high commissioner to the French Caribbean, realized he had no alternative but to give up to obey Vichy. It appears that Gay was contacted in Lisbon by the Free French whose government was in Algiers. He had to continue his journey with the Allied Forces.

Portuguese Guinea, Liberia, Brazil, the Guianas and Trinidad followed one another until the plane landed in Martinique. After a few hesitations, the Gaullist authorities accepted to let him go to Guadeloupe where he landed on August 10, 1943.

But what were the real reasons for such an interest in a religious leader by the colonial authorities ? This was probably linked to the picture the ruling circles had of the Church, circles that considered the latter, rightly or wrongly, as a way to maintain power at a time when theology of liberation was unheard of.

Dans le sillage de la marine de guerre, pouvoir et Eglise en Guadeloupe (1940-1943)

par
*Dominique Chathuant**

SUMMARY :

Following the war ships, political power and the Catholic Church in Guadeloupe (1940-1943).

Genoud, bishop in Guadeloupe from 1912 to 1945, became an unquestioning partisan of the new regime when, in 1940, Marshal Pétain established the government of the National Revolution. Bishop Gay became Genoud's coadjutor in 1943 ; he eventually succeeded him at the head of the diocese. He arrived in Guadeloupe a little after the joining of the island to De Gaulle's France. Because of Genoud's well-known unquestioning petainism one may wonder if Jean Gay did not owe his position to a religious purge.

According to documents issued by the Minister's office in charge of the colonies at that time, such a conclusion has to be disproved. In fact, Bishop Genoud was surrounded by government officials that the Vichy regime in Guadeloupe quickly got rid of. The latter opened negotiations with the highest religious authorities to flank Genoud with a coadjutor sympathetic to the National Revolution : Jean Gay. At the same time the regime continued to assure the bishops of its official aid.

But the war delayed the new coadjutor's trip. Ready to leave in the early months of 1943, the German and later the Italian authorities gave him permission to leave for Rome. He was then taken to Spain and Portugal. It is at that time that Admiral Robert, high commissioner to the French Caribbean, realized he had no alternative but to give up to obey Vichy. It appears that Gay was contacted in Lisbon by the Free French whose government was in Algiers. He had to continue his journey with the Allied Forces.

Portuguese Guinea, Liberia, Brazil, the Guianas and Trinidad followed one another until the plane landed in Martinique. After a few hesitations, the Gaullist authorities accepted to let him go to Guadeloupe where he landed on August 10, 1943.

* Professeur d'histoire-géographie. Le lecteur voudra bien excuser la longueur de certaines notes de bas de pages : certaines digressions étaient fort longues et il a semblé préférable de les placer à côté des sources afin d'alléger le texte tout en s'arrêtant sur certains détails.

But what were the real reasons for such an interest in a religious leader by the colonial authorities ? This was probably linked to the picture the ruling circles had of the Church, circles that considered the latter, rightly or wrongly, as a way to maintain power at a time when theology of liberation was unheard of.

Translated by Véronique Mattera.

Key-words : Religion - Roman Catholic Church - Politics - Anticlericalism - Guadeloupe - Martinique - West-Indies - Creol - Matrifocality - Vichy France - Gaullism - Communism/Anticommunism - Colonial empire - Free Masons - Racism - Education - Antisemitism - Pleven (René) - Eboué (Félix) - Navy - Liberation (Theology of) - Air Travel - Satineau (Maurice) - World War II.

Mots-clefs (INIST) : Religion - Eglise Catholique - Politique - Anticléricalisme - Guadeloupe - Martinique - Antilles - Créole - Matrifocalité - Vichy (France de) - Gaullisme - Communisme/Anticommunisme - Colonial (empire) - Franc-maçonnerie - Racisme - Education - Antisémitisme - Pleven (René) - Eboué (Félix) - Marine - Libération (théologie de la) - Transports aériens - Satineau (Maurice) - Seconde guerre mondiale.

AVANT-PROPOS

Quoi qu'on puisse en penser, l'exposé qui suit s'intègre effectivement à l'histoire de la Guadeloupe et des Guadeloupéens. On pourrait en douter à en juger par les noms des personnages qui apparaissent au cours du récit. Qu'on se rassure : nous ne sommes pas revenus au temps où l'historiographie ne mentionnait que quelques rares privilégiés dont les noms seuls étaient dignes de mémoire. On avait d'ailleurs pu voir dans un autre article, que des événements ayant eu lieu à Vichy, à Berlin, à Washington, à Bagdad, à Panama, dans le désert de Syrie ou à Fort-de-France¹ pouvaient effectivement constituer une partie des facteurs déterminants de l'histoire guadeloupéenne. Dans la logique de l'Etat français, la Guadeloupe apparaît comme une périphérie territoriale². On ne peut donc saisir totalement son évolution historique sans essayer de comprendre, outre les structures internes, les *stimuli* impulsés par le centre. Les faits dont il est ici question, sont réductibles à quelques exceptions près, à des télégrammes chiffrés et à quelques lettres censés retranscrire des conversations feutrées entre dirigeants civils et militaires. Ces documents ne seraient pas d'une grande utilité s'ils n'étaient replacés à leur juste place dans le système de relations auquel la Guadeloupe est intégrée *nolens volens*. Chaque télégramme, chaque décision politique doit permettre de comprendre comment le centre étatique perçoit une périphérie territoriale et quels moyens les décideurs centraux et leurs représentants comp-

1. « La Guadeloupe dans l'obédience de Vichy », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n°91-94, Basse-Terre, 1992, p. 11.

2. A propos des abus caricaturaux du paradigme centre/périphérie, nous pensons que ceux qui insistent trop sur une surdétermination externe de l'évolution historique insulaire, sous-estiment le rôle des structures historiques internes : mentales, sociales, économiques. Malgré une certaine perplexité quant à la notion de « science politique », nous croyons être proche du point de vue exprimé in Fred Constant, « la recherche politiste antillaniste », in Fred Réno et Richard Burton (Dir), *Les Antilles-Guyanes au rendez-vous de l'Europe : le grand tournant ?*, Economica, coll. « Caraïbe - Amérique Latine », 1994, p. 273-278 sq.

tent utiliser pour servir leur propre logique : la perpétuation d'un rapport de domination. Les signes émis par le pouvoir central renvoient à une vision possible de la réalité guadeloupéenne. Sans se fourvoyer dans l'illusion d'une vérité objective, on peut tenter de mesurer ce qui, dans la subjectivité des décideurs centraux, relève du phantasme et ce qui semble fondé, c'est à dire révélateur d'une structure.

Qui sont les personnages du récit ? Ce sont pour la plupart des hommes de pouvoir, personnages connus ou méconnus de la vulgate historiographique française : un chef d'Etat, des ministres, des chefs de services, des militaires et surtout des ecclésiastiques dont on serait tenté, bien à tort, de dire qu'ils sont les principaux protagonistes de la pièce. Parmi eux, figure Monseigneur Gay, qui fut évêque de la Guadeloupe de 1945 à 1968. Je me souviens encore des discussions familiales animées au cours desquelles feu ma grand-mère Suzanne défendait la mémoire de cet homme d'Eglise contre ceux qui lui reprochaient d'avoir trop paradé en Dodge. Si comme nombre de Guadeloupéennes, ma regrettée grand-mère était très pieuse, ce n'est pas lui manquer de respect que d'essayer de comprendre pourquoi le pouvoir politique s'est tant intéressé à Mgr Gay ou à d'autres.

*
**

Arrivé dans le pays en 1943, alors que celui-ci venait de passer à l'obédience gaulliste, Jean Gay avait succédé à Pierre Genoud, évêque depuis 1912. Dans l'ouvrage³ qu'il a consacré à l'histoire de l'Eglise en Guadeloupe, le père Camille Fabre mentionne l'option inconditionnelle de Pierre Genoud en faveur du régime de Vichy, choix sur lequel des « (...) âmes charitables surent jeter le voile de l'oubli (...) » (en cherchant *des excuses dans son âge avancé* (...)). Il faut avouer qu'en 1943, Pierre Genoud avait 83 ans et envisageait sa succession. L'homme a laissé l'image d'un vieil évêque pétainiste épuisé par trente ans d'apostolat puis relayé en 1945 par le jeune révérend père Gay, son coadjuteur depuis août 1943.

L'arrivée de Gay en 1943, peu après le ralliement de la Guadeloupe au camp gaulliste amène à s'interroger sur les circonstances de sa nomination. Y a-t-il eu une intervention effective du C.F.L.N.* dans la nomination de Mgr Gay ou s'agissait-il d'une simple coïncidence de dates ?

Si l'on devait établir un rapport entre Gay et les gaullistes, cela équivaudrait à supposer qu'il y eut des pressions politiques pour que Genoud acceptât d'être flanqué d'un coadjuteur comme Gay. Dans ce cas, on se doit de rechercher d'abord quelles étaient les relations du vieil évêque avec les autorités vichystes. Etaient-elles si sereines qu'on a bien voulu le laisser entendre en public ? L'arrivée de Gay à la tête du diocèse correspond-elle à une mesure d'épuration feutrée et discrète de la part des gaullistes ou à une simple relève de la vieille garde ? Dans un cas ou dans l'autre, la question des rapports entre pouvoir et Eglise est posée compte tenu du souvenir qu'a laissé Genoud. On sait en effet que cet évêque n'avait

3. Camille Fabre, *Dans le sillage des caravelles, annales de l'Eglise en Guadeloupe 1635-1970*, chez l'auteur, Basse-Terre, 1976, p. 305.

* C.F.L.N. : Comité Français de Libération Nationale.

guère sanctifié le nom de « (...) l'indigne français vociférant de Londres : l'ex général de Gaulle (sic) militaire déserteur grossier, perfide ennemi de la France (...) »⁴.

Quelles sont les sources disponibles ? L'ouvrage du révérend père Camille Fabre est très utile mais ne saurait répondre à ces questions. Il utilise surtout des sources de seconde main qu'il compile. On trouve en revanche à la section ultramarine des Archives Nationales une série de documents émanant principalement de la Direction des Affaires Politiques du secrétariat d'Etat aux Colonies.⁵ Ces sources se présentent sous formes de télégrammes codés échangés entre le ministère des Affaires Etrangères,⁶ le cabinet Laval,⁷ la D.A.P.⁸ l'amiral Robert et le service guadeloupéen d'information dirigé par le contre-amiral Rouyer, commandant de la *Jeanne d'Arc* jusqu'au 18 avril 1942. L'ensemble de ces documents éclaire d'un jour nouveau l'histoire du haut-clergé antillo-guyanais.

Si elles ne modifient guère la chronologie mise en place par le RP Fabre, les informations livrées par ces archives permettent, après confrontation, de mieux connaître la nature des relations qu'entretenait Vichy avec l'Eglise, du moins en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique. Le cas de la Guadeloupe est le principal objet de cette étude, ce qui n'exclut pas les comparaisons. Puisse le lecteur nous pardonner certains détails fastidieux : ceux-ci permettent de mieux comprendre comment s'exerçait le pouvoir : entre cancan venimeux, lettres officielles, télégrammes secrets et sermons dominicaux. Le premier volet de cet exposé nous présente Mgr Genoud, son entourage et leurs relations avec le pouvoir. La seconde partie retrace les étapes de la prise de fonction de son successeur.

I. 1941-1942 : L'ÉVÊQUE DE LA GUADELOUPE EST ENVOÛTÉ

Les lignes qui suivent décrivent une situation totalement méconnue de l'ensemble des Guadeloupéens à un moment où, pour tous, l'accord de Genoud, du clergé et des représentants de l'Etat français ne faisait aucun doute. C'est du moins l'impression qui ressortait des conférences officielles où le chanoine Guilbaud, personnage imposant, éloquent et

4. *Ibidem*, « sic » inséré par l'auteur.

5. Communément appelé « Département ».

6. A l'époque de Darlan.

7. A partir du 18 avril 1942, Laval revient aux affaires qu'il avait quitté le 13 décembre 1940 et devient « chef du gouvernement ».

8. Direction des Affaires Politiques du secrétariat d'Etat aux Colonies. Le secrétaire d'Etat aux Colonies était le vice-amiral Charles Platon, exécuté sommairement à la fin de la guerre. Cf. Marc Ferro, *Pétain*, Fayard, coll. « Pluriel », 1987, pp. 489-490 : « Laval bientôt se méfie de cet extrémiste. (...) Pétain (...) le trouve décidément trop collaborationniste (...) mais (il) le préfère encore à Laval (...) » (*Ibid.*) Il incarne à Vichy, une tendance dure et est utilisé par Pétain pour une tentative de manipulation de Laval. Cf. aussi André Encrevé, *Les protestants en France de 1800 à nos jours, histoire d'une réintégration*, Stock, 1985, pp. 238 sq. Platon était avec René Gillouin ou le général Brécard un des rares protestants du gouvernement de Vichy. Un pasteur a assuré à A.E que Platon était pratiquant. (*Entretien téléphonique avec André Encrevé, 6 novembre 1994, qui venait de signer le bon à tirer pour un ouvrage sur les protestants français pendant la Seconde Guerre Mondiale, Librairie protestante, fin 1994*).

solennel,⁹ faisait l'éloge de l'Église gallicane. Cependant, rien n'était simple car, aux yeux du contre-amiral Rouyer, l'évêque de la Guadeloupe, bon pétainiste, était « *envoûté* » par des « *éléments troubles (...)* »¹⁰. La cohabitation de Genoud avec la Révolution nationale avait bien commencé ; ses relations avec l'amiral Rouyer tournèrent rapidement au vinaigre.

1. *La croisade de Monseigneur Genoud*

Genoud eut des sympathies idéologiques indéniables envers une Révolution Nationale qui confortait son opinion sur la question familiale. Arrivé en 1912 en Guadeloupe, il s'y était toujours comporté avec la vision du monde fortement ethnocentrique qui était celle de la majorité de ses contemporains. Pour lui, la population guadeloupéenne vivait dans le péché de concubinage et il avait fallu s'employer à l'en détourner afin de réduire le nombre des naissances qui, aux yeux de l'Église, étaient « *illégitimes* ». ¹¹ Le père Fabre lui attribue ainsi un texte évoquant les « *70 % de naissance illégitimes (...)* » qui caractérisaient la Guadeloupe de 1912. Non daté, ce texte ne saurait attester de l'attitude de Genoud avant-guerre. L'idée est cependant entérinée par les taux de nuptialité observés par Raymond Boutin à Pointe-Noire ou à Grand-Bourg.¹² L'on possède par ailleurs un témoignage littéraire exotique métropolitain, celui de Marthe Oulié :

« *L'Evêque qui les connaît bien, a décidé de n'enterrer à l'église que les gens mariés. C'était aller contre la coutume établie. Il y a eu des protestations si sérieuses qu'il a fallu appeler les gendarmes.*

L'Evêque a annoncé qu'il bénirait lui même les mariages. Il en a béni quinze cents en six mois. C'était un succès plus considérable que n'en avaient remporté les missions rédemptoristes. »¹³

Quand Genoud écrivit personnellement à Pétain en septembre 1940¹⁴, il ne faisait donc que manifester son adhésion à un régime qui le confortait dans sa lutte contre la matrifocalité antillaise. On pourra paraphraser Maurras¹⁵ en avançant qu'aux yeux de cet évêque, l'avènement d'une telle politique de la famille constituait une « *divine surprise* ».

9. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 307 ; affiche des conférences de la semaine impériale, 15-19 juillet 1941, ADG 4 mi 111, illustration page suivante.

10. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* à Mgr Genoud, 7 octobre 1941, 20 h, ANSOM, AF. POL., 2285/5.

11. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 298.

12. Raymond Boutin, « Les mariages à Pointe-Noire », *Etudes Guadeloupéennes*, n° 5, 1992, p. 127.

13. Témoignage étonnant du curé de Sainte-Anne recueilli par Marthe Oulié, *Les Antilles, filles de France*, Fasquelle, 1935, p. 146. Journaliste, M.O. est surtout connue pour ses travaux sur la Grèce classique. Ses descendants ne semblent pas posséder ses notes personnelles sur les Antilles, ce qui rend impossible la connaissance de l'identité des interlocuteurs restés anonymes dans son ouvrage.

14. Lettre de Pierre Genoud au Maréchal Pétain, copie conforme pour la D.A.P., 29 septembre 1940 arrivée le 2 oct. au Département, transmise le 8 au secrétariat du maréchal Pétain, AF. POL., 2285/5.

15. Charles Maurras, « La divine surprise », *Le Petit Marseillais*, 9 février 1941 ; *L'Action Française*, 15 avril 1941, cité par Jean-Pierre Azéma, *De Munich à la Libération (1938-1944)*, Points Seuil, 1979, p. 102, n. 2.

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

SEMAINE IMPÉRIALE

DU 15 AU 19 JUILLET 1941

A 17 HEURES 30

CONFÉRENCES

au Palais du Conseil général, à Basse-Terre
sous le patronage de La Croix-Rouge Française

Le 15 juillet

LA VOCATION COLONISATRICE DE LA FRANCE A TRAVERS LES AGES

par M. GRILLON et M^{me} JEANTET, professeurs d'histoire



Le 17 juillet

L'ÉVANGILE ET LA FRANCE

par le chanoine GUILBAUD, vicaire général du diocèse



Le 19 juillet

LA FRANCE CIVILISATRICE DES PEUPLES COLONIAUX

par M. BLANCHE, professeur au lycée Carnot
ancien élève de l'École normale Supérieure

A 20 HEURES

à RADIO-GUADELOUPE

Le 14 juillet

PRÉSENTATION, DE LA « SEMAINE IMPÉRIALE »



Le 16 juillet

MÉDECINE ET EMPIRE



Le 18 juillet

UNE ŒUVRE DE TROIS SIÈCLES

N'oubliez pas de visiter, pendant la durée de la « Semaine Impériale »

L'EXPOSITION DE L'EFFORT FRANÇAIS

à la Chambre de commerce de Pointe-à-Pitre

et celle de L'ARTISANAT SCOLAIRE,

au Palais du Conseil général, à Basse-Terre

Quelle que fût la portée des mesures prises par l'évêché entre 1912 et 1940,¹⁶ la lettre de l'évêque au maréchal montrait qu'après vingt-huit ans, le pasteur n'était pas totalement satisfait de son troupeau d'âmes :

« (...) à propos de divorce j'ai la douleur épiscopale et française d'avouer à votre excellence que dans les Antilles, non seulement le divorce a cours mais le concubinage et l'union libre.

Lorsque je suis arrivé à la Guadeloupe il y a vingt-neuf ans, il y avait pour chaque paroisse sur 100 naissances dans l'année, 10 de légitimes aussitôt avec mes prêtres nous nous sommes mis à l'œuvre (...) aussi, aujourd'hui, pouvant compter sur l'appui du pouvoir civil (...)... »¹⁷

Connaissant certaines données de la vie privée du maréchal Pétain, on peut s'interroger sur la sincérité de l'accusé-réception cordial qui parvint à Genoud.¹⁸ Toujours est-il que l'évêque était un pétainiste convaincu : cela se passe de débat. Ce n'est donc pas dans ses convictions philosophiques qu'il faut rechercher les causes du différend qui allait l'opposer à Rouyer. De toute évidence, l'entourage épiscopal était à la source du problème.

Le 7 octobre 1941,¹⁹ éclata une crise qui semblait couvrir depuis plusieurs mois. « Vous avez mis à la porte un amiral de la Marine française (...) » écrivit Rouyer probablement très en colère à l'évêque chez qui il s'était rendu quelques minutes ou quelques heures plus tôt, à Gourbeyre, en compagnie du gouverneur Sorin. « (...) Vous ne l'auriez pas fait pour un des éléments troubles (...) auxquels vous faites le meilleur accueil (...) » ajoutait-il avant de rappeler au vieillard que, lui, Rouyer, avait la confiance de Platon et de Darlan, qu'il prenait acte de l'attitude de Genoud et qu'il allait avoir le regret d'en rendre compte au « (...) secrétaire d'Etat, au maréchal et au vice-président du conseil (...) ». Cet incident diplomatique mondain avait pour origine « l'influence occulte » que prêtait Rouyer aux amis de l'évêque. Qui étaient ces amis et que leur reprochait-on ?

2. L'influence occulte de Monsieur « Cocodi-cocoda »

Le couple Grandjouan figurait en tête de liste des « éléments troubles » évoqués par le contre-amiral. Agrégé de grammaire, Grandjouan était le chef du service colonial de l'Instruction Publique, ce « maniaque de la chanson » qui faisait chanter les écoliers au rythme du refrain « cocodi-cocoda », mélodie qui se prêtait à toutes sortes de rimes plus ou moins heureuses²⁰... C'est parce qu'il avait voulu critiquer ce fonctionnaire que

16. Une lettre épiscopale du 11 février 1914 restreint les droits religieux des concubins et des francs-maçons citée par *Echo de la Reine*, mars 1921.

17. *Ibid.*

18. « Le maréchal, qui est loin d'être un ascète, a épousé, en 1920, à l'âge de 64 ans, une divorcée. Il n'a pas d'enfant. Le gouvernement qu'il forme en 1940 compte deux bâtards de marque : Paul Baudoin et le général Weygand. C'est sous ce patronage équivoque que le régime de Vichy prône la solidarité et la fécondité de la famille.(...) » ; cf. Robert O. Paxton, *La France de Vichy (1940-1944)*, Seuil, 1973, p. 164.

19. Lettre de Rouyer, à Mgr Genoud, *op. cit.*

20. Henri Bangou, *La nécessaire décolonisation, La Guadeloupe*, vol. III, 1962, 1976, l'Harmattan, 1987, pp. 32-34.

le contre-amiral avait été éconduit de façon humiliante, sans pouvoir achever son propos.²¹

Rouyer avait écrit à l'évêque le soir même. Il faut croire que son ire vengeresse se prolongea puisqu'il écrivit dès le lendemain aux curés de la Guadeloupe.²² Chez l'évêque, on n'attendit pas de recevoir la lettre du contre-amiral pour en envoyer une à tous les membres du clergé. Dans les jours qui suivirent, ces prêtres reçurent donc deux courriers : l'un provenant de l'évêché, l'autre rédigé par le commandant de la *Jeanne d'Arc*. Deux jours plus tard, ayant sûrement eu connaissance de la lettre de l'évêque à son clergé, l'officier de marine communiqua l'incident à ses supérieurs.²³

Dans sa lettre aux curés, Rouyer tentait de se concilier les prêtres tout en affirmant sa méfiance envers Grandjouan. Louant donc « *l'honneur et le loyalisme du clergé*²⁴ », il communiquait un extrait du rapport qu'il destinait à Vichy et qu'il envoya effectivement : « *Le clergé de la Guadeloupe n'a jamais fait opposition. S'il y eut quelque réserve au début, actuellement tous les prêtres sont ralliés à la cause de la Révolution Nationale (...) Monseigneur l'évêque nous donne le plus précieux appui.*²⁵ »

Dans ces messages, l'image d'un clergé enthousiaste s'opposait aux desseins machiavéliques de Grandjouan, « *adversaire invoué* » et « *dangereux*²⁶ ». A ses yeux, le chef de l'Instruction ridiculisait en paroles le gouvernement tout en ayant l'air de l'approuver.²⁷ Il semble que cet homme ait suscité beaucoup de haine dans l'esprit de Rouyer à en juger par le portrait que celui-ci en esquaissa dans plusieurs communications. Tour à tour, Grandjouan « était » juif, athée, ami des francs-maçons, des gaullistes et des socialistes, objecteur de conscience, converti de fraîche date ou époux d'une protestante d'origine juive²⁸... autant d'arguments qui, fondés ou non, pouvaient justifier la disgrâce d'un fonctionnaire.

A défaut de tout élucider, retenons l'essentiel : l'empire qu'avait Grandjouan sur l'évêque de la Guadeloupe heurtait l'autorité de Rouyer et des prêtres. Ces derniers employèrent alors les arguments les plus efficaces afin qu'il quittât le pays.

3. Les 100 000 francs de Naud, le « frigidaire » de Sarkis et les cloches de Satineau

Les Grandjouan n'étaient pas les seuls cibles de Rouyer ou de la curia locale. Pour Rouyer, l'évêque était envoûté par l'association du chef de l'Instruction avec un autre personnage : Naud, trésorier de la *Légion des Combattants*. Ce dernier était, lui aussi, dénoncé dans la lettre du 10 octobre. Rouyer lui prêtait des « *tendances gaullistes* », un soutien aux juifs

21. Lettre de Rouyer, *op. cit.*

22. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* aux curés de la Guadeloupe, 8 octobre 1941, ANSOM AF. POL., 2285/5. C'est probablement cette source qui est reprise par Henri Bangou, *op. cit.*

23. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* à amiral Robert, *Béarn*, 10 octobre 1941, ANSOM AF. POL., 2285/5.

24. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* aux curés de la Guadeloupe, *op. cit.*

25. Rouyer à Darlan et à la D.A.P., 8 octobre 1941, ANSOM AF. POL. 2285/2.

26. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* à amiral Robert, *Béarn*, 10 octobre 1941, *op. cit.*

27. Détails en annexe.

28. *Ibid.*

et aux francs-maçons²⁹ une morale de « *libre-penseur* » et de « *mangeur de curés* ». Il l'accusait par ailleurs d'avoir mis en place « (...) *une liste civile permanente afin de constituer un revenu épiscopal annuel de 100 000 francs (...)* », ce qui, à en croire l'officier, avait indigné beaucoup de témoins.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette dernière affirmation de celle du père Fabre qui fait état pour l'année 1945 d'un « *groupe d'Amis du Clergé* » constitué par « (...) *quelques commerçants (qui,) alertés par un tract (...)* »³⁰, avaient apporté leur obole à leur vieil évêque afin qu'il achetât la villa Sainte-Thérèse. Il est bon de préciser que les 400 000 francs nécessaires ne furent pas rassemblés.³¹ Y-avait-il un rapport entre ces deux affaires ? Toujours est-il que la lettre du chef de l'information accusait Naud de présenter l'évêque comme « (...) *le premier favorisé pécuniairement par (...)* le régime nouveau (...) ». Comme d'autres allusions de Rouyer,³² cette description de Naud nous amène à nous demander si l'accusateur ne constatait pas en privé ce que, cyniquement, il refusait qu'on admît en public à propos de l'évêque. Le problème financier évoqué par Camille Fabre doit-il être mis en rapport avec certaine allusion pressante de Genoud à la précarité du denier du culte³³ ? On sait que, depuis l'application de la loi de séparation de 1905,³⁴ l'Église était libre mais pauvre. Il est probable que les impératifs matériels de la liturgie, doux euphémisme compte tenu du train de vie épiscopal, ne contribuaient guère à résoudre le problème.³⁵

Ménagé par Rouyer dans la lettre du 8 octobre,³⁶ Genoud ne fut pas épargné dans le courrier expédié deux jours plus tard à Robert. L'officier lui reprochait son autoritarisme, son caractère « *cassant* » et son grand désir de jouer un rôle politique.³⁷ Ainsi, selon Rouyer, l'évêque avait autrefois fait sonner les cloches pour l'élection de Satineau.³⁸ De même,

29. Les juifs de Guadeloupe étaient plutôt rares ! Quant aux francs-maçons, nous ne connaissons pas d'étude exhaustive sur la portée de leur épuration dans les colonies. On estime parfois que, chez les fonctionnaires métropolitains, l'épuration avait trouvé ses limites dans l'importance du fait maçonnique au sein du personnel colonial cf. Charles-Robert Ageron, « De l'empire à la dislocation de l'Union française », in C-R. Ageron (Dir), *Histoire de la France Coloniale*, vol. II, Armand Colin, 1990, p. 324 sq. S'il est vrai que ce personnel comptait de nombreux maçons, il faut tout de même affirmer l'absence d'études historiques précises. En outre, l'histoire antillaise est très loin de constituer le point fort de cette excellente synthèse. Sur l'attitude des anciens maçons devenus pétainistes, consulter Dominique Rossignol, *Vichy et les francs-maçons, la liquidation des sociétés secrètes (1940-1944)*, éd. J-C Lattès, 1981, p. 142 sq.

30. Camille Fabre, *op. cit.*

31. *Idem*, p. 308.

32. Voir annexe.

33. Lettre de Genoud à Pétain, *op. cit.*

34. Camille Fabre, *op. cit.*, pp. 247-248. L'auteur indique qu'une pétition adressée au ministère des Colonies et émanant de 28 municipalités guadeloupéennes (sur les 32 de l'époque) aurait obtenu un sursis à l'application de la loi du 9 décembre 1905. Il est fait état d'un décret daté du 6 février 1911, étendant à la Guadeloupe la loi de séparation. Il s'agit du décret gubernatorial rendant exécutoire en Guadeloupe, le décret ministériel d'applicabilité de cette loi aux colonies.

35. A ce propos, allusions intéressantes cf Camille Fabre, *op. cit.*, p. 372 et Marthe Oulié, *op. cit.*, p. 146 sq

36. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* aux curés de la Guadeloupe, 8 octobre 1941, *op. cit.*

37. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* à amiral Robert, *Béarn*, 10 octobre 1941, *op. cit.*

38. Détails sur Maurice Satineau, député-maire de Sainte-Anne in *La Voix du Peuple*,

était-il secrètement accusé d'une intervention en faveur des internés du Fort Napoléon sans qu'on précisât toutefois de quels internés il s'agissait.³⁹ Genoud, ajoutait Rouyer, lui avait recommandé un nommé Helft, qui depuis était « *passé* » à la Dominique. Il avait couvert des fraudes et des faillites, et enfin défendait « (...) *le Syrien Sarkis qui lui (avait) offert un frigidaire (...)* » (*sic*).

L'homme d'Eglise n'était donc plus épargné et Rouyer proposait à ses supérieurs qu'on l'évincât. Quant à Grandjouan et Naud « (...) *il (était) indispensable de les faire sauter (...)* *urgence absolue (...)* »⁴⁰ Les dossiers ne nous apprennent pas ce qu'il advint de Naud, mais Grandjouan démissionna après le 10 novembre 1941... sur ordre de l'inspecteur Devouton.⁴¹ S'il est difficile de faire la part des choses quant à ce qu'étaient ces deux hommes, on retiendra que les arguments les plus compromettants avaient été employés contre eux afin que cessât leur influence sur l'évêque. Louva Grandjouan écrivit elle-même qu'elle était expulsée de la Guadeloupe par « *l'Amiral Rouyer et les prêtres (...)* »⁴². En attendant de pouvoir écarter l'évêque du commandement du diocèse, les autorités continuèrent de lui témoigner leur ferveur religieuse officielle en organisant une cérémonie de réinstallation du crucifix dans les mairies.⁴³

4. Sorin et Rouyer : un pouvoir bicéphale

Cette affaire eut une autre conséquence : elle révéla au Département l'existence de tensions entre le gouverneur Sorin, ancien capitaine d'infanterie coloniale, et le contre-amiral Rouyer. Ce qui, comme le conflit avec l'épiscopat, remet en cause bien des idées établies quant au fonctionnement du pouvoir dans la Guadeloupe de Vichy. C'est ce que nota l'inspecteur : « (...) *la stabilité du commandement à la Guadeloupe souffre des relations difficiles du chef de l'administration locale et d'un officier général, son subordonné (comme) chef des services de sûreté, d'information de censure, que son grade et son caractère poussent à jouer un rôle prépon-*

juillet 1940 ; *La Démocratie Sociale*, 27 juillet 1940, et Dominique Chathuant, *Aux origines de la dissidence guadeloupéenne (1940-1943)*, Maîtrise, URCA, Reims, 1990-1991, pp. 27-38 ; p. 155. Rouyer confond sûrement Satineau avec son allié Candace, plus influent et davantage respecté par l'évêque.

39. Il s'agit probablement des Italiens internés au début de la guerre cf. « La Guadeloupe dans l'obédience de Vichy », *BSHG*, *op. cit.* p. 28, Sorin est sommé de rendre compte de leur situation en 1941, cf. ADG 6213, cabinet du gouverneur. L'un d'eux était médecin de l'évêque cf. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 306.

40. Rouyer à Robert, 10 octobre 1941, *op. cit.*

41. Lettre de Grandjouan à inspecteur, 5 novembre 1941 & télégramme secret inspecteur à Platon, 10 novembre 1941, ANSOM, AF. POL., 2285/5.

42. Lettre de Louva Grandjouan à un fonctionnaire guadeloupéen, ADG, 4 mi 111, septembre 1941 ?

43. Réinstallation du crucifix à l'hôtel de ville (15 février 1942), affiche de l'imprimerie catholique, ADG, 4 mi 111. Voir illustration page suivante.

Année 1942

ÉTAT FRANÇAIS
TRAVAIL — FAMILLE — PATRIE

VILLE DE BASSE-TERRE

RÉ-INSTALLATION DU CRUCIFIX A L'HOTEL DE VILLE

PROGRAMME

SAMEDI 14 FÉVRIER, 18 HEURES

Pavoisement de la Ville

Sonneries des cloches des deux Paroisses

DIMANCHE 15 FÉVRIER

A l'Eglise Cathédrale :

Messe solennelle sous la présidence de Son Excellence Mgr l'Evêque,
chantée par M. le Chanoine Magloire, assisté des Directeurs et des Elèves
du Petit Séminaire.

AC CŒUR :

Le Crucifix sur un lit de parade ;

M. le Gouverneur, la Légion, les Autorités civiles et militaires ;

M. le Maire de la Ville, son Conseil municipal, les Services municipaux, un Piquet d'honneur.

PLACES RÉSERVÉES :

Les chaises aux Légionnaires ;

La nef de droite : Pensionnat de Versailles, Collège de Filles, Sociétés féminines, Ecoles de Filles ;

La nef de gauche : Institution de Bouillon, Collège de Garçons, Sociétés sportives, Ecoles de Garçons.

Alloucation par M. le Curé-Archiprêtre ;

Bénédictio du Crucifix après l'alloucation.

Cortège — Chant : « Nous voulons Dieu ! »

Deux sections de l'Infanterie coloniale ; les Sociétés sportives ; les Ecoles de Garçons ; l'Institution de Bouillon ; les Sociétés féminines ; les Ecoles de Filles ; le Pensionnat de Versailles ; le Collège de Filles ; le Collège de Garçons ; les Chorales des deux paroisses ; les Enfants de chœur des deux pa-

roisses ; le Clergé ; le Christ, porté par les Séminaristes ; M. le Maire et son Conseil ; les Autorités ; la Légion ; Mgr l'Evêque, M. le Gouverneur et leur piquet d'honneur se rendent à l'Hôtel de Ville ; la Foule se tient massée au Cours Nolvos.

A l'Hôtel de Ville

Le Christ au reposoir du balcon de l'Hôtel de Ville ;

Les Autorités civiles, militaires et religieuses à la salle de réception.

Les autres groupements sur le Cours Nolvos.

Discours de M. le Maire, du balcon de l'Hôtel de Ville.

Chant : « Vive le Christ ! »

Présentation des Armes — Sonneries

Installation du Crucifix

Le Maire,

G. FEUILIARD

dérant (...) ». ⁴⁴ Il est possible que le ressentiment de Rouyer envers le gouverneur ait été exacerbé par la présence de celui-ci chez l'évêque, le jour où ce dernier l'en chassa.

Le 18 avril, conformément à ce qu'avait demandé Devouton au Département, un capitaine de vaisseau, Louis-Charles Vidil, fut nommé à la tête du vaisseau *Jeanne d'Arc*. ⁴⁵ Mal renseignées par leurs agents à Pointe-à-Pitre, les autorités britanniques virent en Vidil l'agent d'un renforcement de l'autorité robertiste en Guadeloupe. ⁴⁶ La nomination de Vidil permettait en fait de ménager Sorin tout en promouvant Rouyer. Celui-ci continua ainsi de jouer un rôle dans l'affaire Genoud en tant que chef officiel des services de sécurité. Restait à évincer l'évêque.

5. L'affaire du courrier de... Ciudad Trujillo

Le 23 mai 1942, la commission militaire de contrôle postal de Saint-Claude annonça quelle avait intercepté une lettre recommandée datée du 19 mai et adressée par Monseigneur Genoud à Monseigneur Silvani, archevêque de Lépante résidant à Ciudad Trujillo. ⁴⁷ Outre le fait qu'il avait été expédié à l'étranger, ce qui impliquait un contrôle systématique, le courrier épiscopal avait été considéré comme injurieux à l'égard des autorités. Le même jour, Rouyer câbla l'information à Sorin, soulignant le fait que cette lettre pouvait être utilisée par la propagande anglo-saxonne. D'après Rouyer, le courrier intercepté contenait deux télégrammes à réexpédier en Italie ainsi que des messages « (...) destinés à des dissidents gaullois au Gabon ou en Nouvelle-Calédonie (...) » et enveloppés dans des pièces officielles ecclésiastiques. ⁴⁸ Que penser de cette affaire ? Il apparaît

44. Télégramme de l'inspecteur à Platon, 10 novembre 1941 *op. cit.* Rouyer exerçait de facto cette fonction qui ne devint officielle que le 29 janvier 1942. Cf. une lettre de Rouyer à Sorin le 2 février 1942. Lettre publiée in Eliane Sempaire, *La dissidence an tan Sorin, (1940-1943)*, Librairie Jazor, Pointe-à-Pitre, 1989, p. 39. « Votre arrêté (...) a consacré un état de fait (...) » Document provenant du dossier *Jeanne d'Arc des Archives de la Marine* (Vincennes) et repris pour évoquer l'éventualité que Rouyer ait été envoyé pour surveiller Sorin, cf. Chathuant, *op. cit.* p. 13. La lettre de Devouton va dans le sens d'une confirmation de cette hypothèse. Dans le cas contraire, comment justifier de l'envoi d'un contre-amiral à un gouverneur dont on sait qu'il n'est que capitaine et « pousse-caillou » (fantassin) ? Quelle autorité sinon celle de l'amiral Robert pouvait autoriser le contre-amiral Rouyer à se dire chef des services de sûreté sans l'accord de Sorin ? On sent ici toute l'ironie de la lettre de Rouyer à Sorin. Il semblerait en outre plus juste de replacer les rôles de Robert et Rouyer dans une perspective historique de longue durée, la subordination militaire de la Guadeloupe à la Martinique ne datant pas de 1940, loin s'en faut. Cf. Nathalie Quitman, *Les relations administratives, militaires et économiques entre la Martinique et la Guadeloupe sous l'Ancien Régime (1635-1768) : de la centralisation à la subordination*, maîtrise, UAG, Fort-de-France, 1989-1990. Ajoutons que les livraisons *an tan Sorin* de bananes guadeloupéennes aux Martiniquais n'étaient que de petits épisodes d'une vieille histoire de famille, les vaguelettes intégrées à ce que Fernand Braudel aurait appelé un grand courant.

45. Eliane Sempaire, *op. cit.*, p. 32.

46. Londres, Publ. Rec. Off./Foreign. Off., 371/36035, Z7565/72/17, Stewart, F.O., à Ford, Research Dep., *Report on Mr Sorin, governor of Guadeloupe*, July 7, 1943, le rédacteur croit à une influence de Vidil sur un Sorin qui songerait au retournement depuis le 8 novembre 1942. Mention des critiques de Marcel Déat à l'encontre de Sorin jugé trop attentiste. Source que reprend Fitzroy A. Baptiste, *War, cooperation and conflict : the European possessions in the Caribbean (1939-1945)*, London, NY, Greenwood Press, 1988, p. 199.

47. Note de renseignements de l'amiral Rouyer, 23 mai 1942, *op. cit.* Le contrôle postal était une institution militaire d'exception.

48. *Ibid.*

fort peu probable que Genoud fût un complice des gaullistes. Il est possible en revanche qu'il ait voulu rendre service à des familles en fermant les yeux sur la destination des courriers.

On peut imaginer que le courrier épiscopal avait jusque-là bénéficié d'une certaine complaisance. C'est ce qui ressort de la note qui indiquait que Genoud n'en était pas à sa première tentative. A cela, on ajouta, sans doute à dessein, qu'il avait déjà expédié des courriers à l'adresse de « *gaullistes* », de « *francs-maçons* » et autres « (...) *individus douteux au point de vue national (...)* ». Machination ? Mesquinerie habile ? L'affaire allait enfin permettre à Rouyer d'évincer l'évêque.

Dès qu'il eut connaissance de la situation,⁴⁹ Platon transmet l'information au secrétariat de Laval qui en informa Valerio Valeri, nonce apostolique à Vichy. Celui-ci promit d'intervenir pour nommer un vicaire général.⁵⁰ Au secrétariat du chef du gouvernement,⁵¹ on ajouta qu'on souhaitait « (...) *voir l'action du haut-clergé s'exercer en harmonie avec celle de (l)'administration coloniale (...)* »⁵²

Mécontente de la conduite d'un évêque, l'administration coloniale, en l'occurrence la marine, avait donc véritablement passé commande pour la nomination d'un nouveau responsable religieux. Cela n'était pas sans rappeler la période antérieure à la loi de séparation. Episode singulier ? Il semble que non à en juger par le cheminement qui avait, l'année précédente, conduit à la nomination d'un évêque en Martinique.⁵³

II. 1943 : GRÂCE SOIT RENDUE À LA PROVIDENCE !

Le révérend père Fabre affirme dans son ouvrage que Rome avait « (...) *poussé la délicatesse jusqu'à (...)* *laisser (Genoud) choisir sur une liste de trois candidats (...)* » (sic).⁵⁴ Camille Fabre ayant côtoyé les deux hommes, il ne fait que transmettre involontairement la version officielle. La réalité officieuse était fort différente et il faut croire que la sénilité de Genoud l'avait rendu influençable, au point de se persuader qu'il avait lui-même choisi son successeur. Cette hypothèse paraît plausible quoique l'histoire du régime de Vichy ait montré qu'en matière de sénilité, il fallait rester prudent : en témoignent le mythe et les théories fallacieuses qui veulent que Pétain ait été gâteux avant la fin de la guerre.

Il s'agit à présent d'exposer ce que fut cette réalité officieuse inconnue des fidèles guadeloupéens. Monseigneur Varin de la Brunelière, jeune évêque de la Martinique y joua un rôle non négligeable.

49. Télégramme Sorin à Robert, 15 juin 1942, ANSOM AF. POL., 2285/5.

50. Laval à Col. 6 juin 1942, ANSOM AF. POL., 2285/5.

51. *Ibid.*, il s'agissait probablement d'un secrétaire, bien que les notes fussent signées « Laval ».

52. *Ibid.*

53. *Infra*, II.1.

54. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 310.

1. Monseigneur Varin de la Brunelière, Monseigneur Gay et le Saint-Esprit

Les circonstances de la nomination de Varin de la Brunelière nous permettent de mieux comprendre la nature des rapports entre Eglise et pouvoir colonial. Le 6 janvier 1941, Bressoles, gouverneur de la Martinique, avait annoncé au Département le décès de Mgr Lequien, archevêque de Fort-de-France.⁵⁵ Un semestre plus tard, le 8 juillet 1941, l'inspecteur Devouton, qui était alors en tournée, avait expédié à Vichy un message dans lequel il soulignait que Jahay, le vicaire général de fait « (...) se (ré)signait à l'occupation américaine de la Martinique (...) », ce qui, selon l'inspecteur, s'expliquait par ses origines. Pour Devouton, « (...) une importante fraction du clergé de la Martinique (...) » était composée « (...) (d)étrangers et de gaullistes (...) », (et il était) très urgent d'intervenir en vue de désigner un évêque animé des sentiments d'unité nationale et d'autorité », ce qui, dans le jargon du temps, signifiait qu'il fallait trouver un évêque maréchaliste.⁵⁶

Il faut croire que Devouton fut bien compris par ses collègues de la D.A.P. qui, le 2 août 1941, informèrent Mgr Chappoulie de la *Maison du Missionnaire*,⁵⁷ des « (...) conséquences défavorables au point de vue national, qui (résultaient) de la vacance du siège épiscopal de la Martinique (...) ». A cela, ils ajoutèrent qu'il fallait nommer « (...) une personnalité choisie en dehors du clergé antillais (...) » et, qu'à cet effet, on pouvait demander son avis à Mgr Le Hunsec de la *Congrégation du Saint-Esprit*. En poste en Martinique depuis 1926,⁵⁸ Varin de la Brunelière fut nommé évêque grâce à la collusion du ministère des Affaires Etrangères, de la congrégation, du Saint-Siège, et du Haut-commissariat parce qu'il était « (...) qualifié pour un redressement (...) »⁵⁹ Sacré le 21 janvier 1942, date anniversaire de la mort du *Très-Christien*, il fut six mois plus tard sollicité à propos de la succession de Mgr Genoud, ce qui indique que le pouvoir politique estimait pouvoir lui faire confiance.

Le 25 juin 1942, trois jours après le « *Je souhaite la victoire de l'Allemagne* »⁶⁰ de Laval, Robert, sur le conseil de Varin de la Brunelière, demanda à Vichy d'aviser directement Mgr Le Hunsec à la *Congrégation*, de la situation en Guadeloupe où l'on avait récemment intercepté le fameux courrier épiscopal de Ciudad Trujillo. Le cabinet Laval, alors occupé à marchander la « livraison » de cargaisons humaines avec les responsables nazis, négocia une solution avec la nonciature apostolique vichyssoise. Le 18 août, le secrétariat annonça au Département l'imminence de la nomination d'un coadjuteur « (...) sur la demande et l'option de Mgr Varin de la Brunelière (...) ». La correspondance fut régulière dans les semaines qui suivirent jusqu'à ce que le 11 septembre 1942, parvint la nouvelle du remplacement de Genoud.

55. Bressoles à Col. 6 janvier 1941, ANSOM. AF. POL., 2285/2.

56. Inspecteur Devouton, Cayenne à Col. 8 juillet 1941, ANSOM AF. POL 2285/5.

57. D.A.P., Col. à Mgr Chappoulie, 2 août 1941, ANSOM AF. POL., 2285/5.

58. Jack Corzani « Varin de la Brunelière (Henri, Marie, François de Sales) », in J. Corzani (DIR), *Dictionnaire Encyclopédique des Antilles et de la Guyane*, Désormeaux, Fort-de-France, 1992, vol. 7, p. 2308.

59. Robert à Col. 15 août 1941, ANSOM AF. POL., 2285/5.

60. Jean-Pierre Azéma, *op. cit.*, p. 378.

En Guadeloupe, les fidèles continuaient d'ignorer ce qui se passait. On prit même soin de donner le change le 14 septembre 1942 en nommant Genoud « Grand Aumônier d'honneur de la *Jeanne d'Arc* ». Les apparences étaient sauvées. Probablement bien encadré par ses anges gardiens, Guilbaud, Robin et Rouyer, Genoud célébrait l'alliance du sabre et du goupillon alors qu'était déjà déclenchée une révolution de palais... épiscopal.

Quatre mois plus tard, le 14 janvier 1943, la congrégation du *Saint-Esprit* annonça au Département la nomination du révérend père Gay en tant que coadjuteur de l'évêque. Cet homme avait jusque là été le représentant de la Congrégation à Vichy, aussi bien auprès du maréchal que de la nonciature apostolique. Il avait par ailleurs animé une émission de T.S.F. à destination de l'Afrique.⁶¹ Gay entrait en scène ou plutôt allait y faire son entrée après une petite formalité : le passage de l'Atlantique.

2. *L'ambassade d'Allemagne est prévenue*

On ne sait s'il faut comparer l'odyssée miraculeuse du révérend père Gay à celle d'Ulysse ou au périple de Candide. Le 2 mars 1943 arriva à l'évêché une lettre du nouvel élu qui « (...) *espérait alors aborder la Guadeloupe vers la mi-avril (...)* ». ⁶² Cela semblait d'autant plus optimiste que son sacre était prévu pour le 25 mars 1943. Il eut lieu à Paris en présence de Bouge, ancien gouverneur de la Guadeloupe. Gay attendit le 8 juin pour quitter la France.

Camille Fabre mentionne dans son ouvrage le refus allemand de délivrer un visa de sortie au père Gay qui dut utiliser une pièce officielle italienne équivalente.⁶³ En cela, il se fonde probablement sur les affirmations du principal intéressé. Ces écrits nous semblent pourtant inexacts.

En premier lieu, il semblait évident qu'à l'instar de ses prédécesseurs, Jean Gay dut effectuer un passage obligé par Rome. La France était alors totalement occupée depuis novembre 1942. On peut donc s'interroger sur la nature du prodige qui eût permis à ce père spiritain de franchir le Rhône pour rejoindre la zone d'occupation italienne sans l'inévitable *ausweis*.⁶⁴ Ces visas de sortie n'étaient pas interchangeables et, par conséquent, l'argument du visa italien ne convainc guère. On peut même se demander pourquoi Gay a laissé transpirer une information aussi improbable. D'ailleurs, si la D.A.P. n'a pas conservé dans ses archives la réponse écrite allemande, si tant est qu'il y en eût une, il nous reste tout de même la transmission d'un télégramme chiffré daté du 10 février 1942, signé Laval et annonçant : « (...) *l'ambassade d'Allemagne est prévenue par mes soins (...)* je ne vois pas d'inconvénient à ce que vos services fassent le cas échéant une communication dans ce sens à l'amiral aux Antilles (...) », ⁶⁵ ce qui nous apprend au passage que Robert, aussi borné et nationaliste fût-il, n'était pas tenu à l'écart des informations relatives à la collaboration

61. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 312.

62. *Id.*, p. 309.

63. *Ibid.* : « (...) *Les Allemands lui ayant refusé le visa de sortie nécessaire, le Gouvernement italien le lui accorda bien volontiers (...)* »

64. *Ibid.*

65. Laval à Col., 10 février 1943, ANSOM AF. POL., 2285/5. Il serait intéressant de lire

d'Etat. S'il y eut un retard dans les négociations, ce fut surtout du côté des Etats-Unis comme le prouve ce télégramme daté du 19 mars où Laval, un mois après une première requête, demandait à ses subordonnés de se hâter auprès de l'administration américaine.⁶⁶ Il est probable que, dans tous les domaines, les Etasuniens n'étaient pas pressés de faciliter la tâche des Français vichystes.

Quittant donc la France, avec ou sans *ausweis*, Jean Gay parcourut le littoral méditerranéen muni d'un passeport diplomatique « (...) *délivré par le gouvernement de Vichy (...)* ». ⁶⁷ Cela n'avait rien d'extraordinaire dans la mesure où, au moins depuis janvier 1942, « (...) *certaines prêtres (avaient) été dirigés comme fonctionnaires, ce qui les avaient dispensés du visa américain (...)* ». ⁶⁸ Reçu à Rome par Pie XII, Gay quitta la Ville Eternelle le 24 juin par avion pour se rendre à Lisbonne via l'Espagne. Il resta un mois au Portugal qu'il quitta à la fin de juillet, prenant l'avion pour l'Afrique. ⁶⁹

3. Monseigneur Gay, agent de renseignement

Au moment de l'arrivée de Gay à Lisbonne, à la fin du mois de juin 1943, la situation des Antilles et de la Guyane avait beaucoup évolué. Le blocus maritime était total et des pièces des navires de guerre avaient été démontées pour être envoyées en A.F.N. sous garde américaine. Près de 3000 *didenciés* se trouvaient déjà dans l'île de la Dominique. ⁷⁰ Le 20 mars, peu après le ralliement de la Guyane, *France Combattante* avait distribué des tracts dans Basse-Terre. Les mois d'avril et mai avaient vu les incidents violents de Pointe-à-Pitre, Petit-Canal, Port-Louis, Pointe-Noire, Bouillante et Basse-Terre. Le pouvoir allait à vau-l'eau : le conseil municipal de Basse-Terre avait démissionné, les soldats se mutinaient en Guadeloupe et en Martinique et l'amiral Robert dut, à son corps défendant, négocier la passation de pouvoir avec les envoyés de Washington. ⁷¹

les notes allemandes, ce dont nous n'avons pas eu l'occasion. R. O. Paxton (*op. cit.*, p. 362) mentionne deux séries de dossiers contenant, entre autres, les télégrammes envoyés de Paris par Otto Abetz. Celle qui nous concerne relate les « *Beziehungen Frankreich-Deutschland, 1938-1944* ». Ces dossiers sont répertoriés in Georges O. Kent, *A Catalog of Files and Microfilms of the German Foreign Ministry*, Archives 1920-45, Stanford, California, 1962. Il existe des copies de microfilms aux Archives Nationales des EU et au Public Record Office de Londres.

66. Laval à Col., 19 mars 1943, ANSOM AF. POL., 2285/5. Message qui, par son contenu, dispense de consulter les recueils publiés in *FRUS* 1940-1943, (Foreign Relations of the U.S., utilisés par Paxton, *op. cit.*)

67. Camille Fabre, *op. cit.*, confirmé in « rapport N°13, octobre 1941 à avril 1942 », *Rapports périodiques de la D.A.P.*, ANSOM, AF. POL., 2520/9, p. 92.

68. *Rapports périodiques de la D.A.P.*, octobre 1941 à avril 1942, *op. cit.*

69. Camille Fabre, *op. cit.*

70. « Partis en dissidence », cf. une chanson de Victor Refvrier dit « Lebrun » : *Honneur aux didenciés*, c. 1943, ADG, 4 mi 111, cf « Free French Refugees », in L. Baker, *Records in the Windward Islands*, p. 66. Doc. Center, Gov. Headquarters, Roseau ; Londres, PRO/FO *Periodical Statistics of refugees from Martinique & Guadeloupe arriving in Dominica & St. Lucia*, Z 7401, Z 7695, Z 8413/136/17...

71. Cf. Eliane Sempaire, *La dissidence an tan Sorin*, *op. cit.* ; Camille Chauvet, « La dissidence sous Vichy », *Les Cahiers du CERAG*, n° 34, Fort-de-France, févr. 1978 ; *passim* ; Richard D. Burton, « Vichyisme et Vichyistes à la Martinique » ; *id.*, n°34 ; nombreux travaux portant surtout sur la Martinique in Fitzroy A. Baptiste, *op. cit.*, *passim* ; Dominique Cha-

De sa résidence portugaise, Monseigneur Gay eut probablement des échos d'un événement décisif : la mutinerie du commandant Tourtet et de la garnison de Balata, en Martinique, le 27 juin 1943. Outre la responsabilité évidente de Tourtet, il faut noter qu'aux yeux des autorités britanniques et de leurs sources de renseignements en Martinique, Varin de la Brunelière passait pour avoir tenu un rôle non négligeable dans la décision finale du haut-commissaire, l'enjoignant à plusieurs reprises de ne pas faire couler le sang⁷²...

Alors que Vichy commençait à perdre la partie, les gaullistes d'Alger commencèrent à s'intéresser à Gay. Le 3 juin, quelques jours après l'arrivée de de Gaulle à Alger, avait été créé le *Comité Français de Libération Nationale* qui comptait, entre autres commissaires, René Massigli aux Affaires Etrangères et René Pleven aux Colonies.⁷³ Dans un télégramme « secret urgent » daté du 2 juillet 1943, Massigli informa Pleven que Monseigneur Gay séjournerait à Lisbonne jusqu'au 20 juillet et qu'il avait rencontré récemment un certain Monsieur Clarac à qui il avait confié, se fondant sur la correspondance reçue à Vichy, que l'amiral Robert semblait « (...) *désireux de sortir de la position fausse dans laquelle il se (trouvait) (...)* ». ⁷⁴ Monseigneur avait donc eu des contacts avec les gaullistes ! On ignore bien sûr ce que Gay savait exactement des gens à qui il avait confié de tels secrets. Cela étant, ces documents témoignent de l'intérêt des gaullistes pour ce Spiritain en tant qu'agent involontaire de renseignements et peut être aussi en tant qu'évêque. Ayant quitté la France le 8 juin, Gay avait sûrement été informé des inquiétudes de Robert. On ne sait où et quand il avait rencontré Clarac et rien ne nous dit que cette entrevue avait eu lieu à Lisbonne. Le révérend ne confessa pas ces détails anodins à son biographe à qui il raconta surtout le caractère pittoresque des paysages qu'il eut l'occasion d'admirer. Ce fut, aux dires du principal intéressé,⁷⁵ « (...) *l'une des plus belles croisières que l'on puisse imaginer (...)* ». « (...) *Le Clipper, gigantesque vaisseau aérien où 75 passagers (pouvaient) prendre place (...)*, fit escale en Guinée portugaise puis au Liberia, Etat qui avait rompu ses chaleureuses relations diplomatiques avec l'Allemagne depuis décembre 1942 pour devenir une étape de l'armée des Etats-Unis. On traversa ensuite l'Atlantique pour le Brésil, officiellement hostile au Reich depuis janvier 1942. »⁷⁶

Après avoir survolé les Guyanes et Trinidad, Gay arriva à Fort-de-France, où depuis le milieu de juillet, Robert avait passé la main, l'arrivée des gaullistes, à bord du navire *le Terrible*, ayant mis un terme définitif à l'expérience locale de la Révolution Nationale.

thuant, « La Guadeloupe dans l'obéissance... », *op. cit.* ; *Aux origines...*, *op. cit.*, *passim* ; Rodolphe Alexandre, *La Guyane sous Vichy*, ed. Caribéennes, 1988, *passim*.

72. PRO/FO, 371/36035/Z 7497, Secret telegram n°736, Sir A. Gumble, Windward Islands, to Foreign Off. London, July 5, 7h 40. Ce document mentionne par ailleurs le fait que d'après un officier français, Robert voulait, en mai 1942, s'échapper avec l'or de l'*Emile-Bertin*.

73. Jean-Baptiste Duroselle, *op. cit.*, p. 609 ; René Massigli fut le premier ambassadeur rallié à De Gaulle, il quitta la France en 1943 cf. Robert O. Paxton, *op. cit.*, p. 52.

74. C.F.L.N. Alger, commissaire aux Affaires Etrangères à commissariat aux Colonies, Secret urgent, 2 juillet 1943, ANSOM AF. POL., 2285/5.

75. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 310.

76. Jean-Baptiste Duroselle, *De Wilson à Roosevelt, politique étrangère des Etats-Unis de 1913 à 1945*, A. Colin, 1963, p. 302 sq.

Dans un câble très secret, Hoppenot, représentant du C.F.L.N. aux Antilles, avisa Alger de l'arrivée de Gay.⁷⁷ Pouvait-on lui faire confiance ? Hoppenot, qui avait eu connaissance de ses activités radiophoniques, le trouvait « *peu zélé* » envers les gaullistes. Comme le mentionne Camille Fabre, « (...) *bien des missionnaires d'Afrique et d'Amérique* (avaient entendu) *sa voix sur les ondes qui leur donnait des nouvelles de leur famille* (...) ». ⁷⁸ Mais Pleven, pourtant convaincu du « *zèle* » vichyste « *extrême* » de l'ecclésiastique, se résigna à lui donner l'absolution, estimant qu'il n'avait jamais désapprouvé à la radio ou par écrit les évêques des colonies ralliées à la France Combattante.⁷⁹ Le lendemain 10 août, Monseigneur Gay arriva par les airs à Pointe-à-Pitre après 13 000 kilomètres en avion. Sorin⁸⁰ avait quitté la Guadeloupe depuis plus de trois semaines pour laisser la place à un mythe naissant :

« (...) *Vive Degol vive les alliés*
Sorin tombé pou l'éternité
Pays en nous la doux
Gouverneur ké regretté
Sorin mô et entérré
Complice ay ka pléré
Yo ka regretté (...) »⁸¹

« (...) *Grâce soit rendue à la Providence ! (...)* » s'était exclamé Monseigneur Genoud à l'arrivée de Gay.⁸² La Providence en l'occurrence, s'était largement accommodée d'un petit coup de pouce. Le même jour, une correspondance secrète concernant Gay fut transmise par la mission militaire des Antilles au C.F.L.N. d'Alger.⁸³ Il faut croire que l'attention pour cet homme restait soutenue puisque, le 28 octobre, un télégramme fut transmis à Eboué en Afrique Equatoriale au nom des « *appréciations intéressantes* » qui y figuraient.⁸⁴ C'est dire combien Gay était important aux yeux des gaullistes.

77. Hoppenot, délégué plénipotentiaire du C.F.L.N. aux Antilles, Fort-de-France à Pleven, Col, Alger 6 août 1943, ANSOM, AF. POL., 2285/5.

78. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 312.

79. Pleven, Col, Alger à Hoppenot, délégué plénipotentiaire du C.F.L.N. aux Antilles, Fort-de-France, 9 août 1943.

80. Pour les lecteurs étrangers à la Guadeloupe : nommé en 1940 par le gouvernement de la République, Sorin resta gouverneur pendant les trois ans d'obédience à Vichy et incarne encore ce régime dans la mémoire collective guadeloupéenne.

81. Victor Vervier dit « Lebrun », *Méchant Sorin, gouverneur*, c. 1943, ADG, 4 mi 111, ces chansons de Lebrun nous semblent riches d'enseignements en ce qui concerne l'opinion populaire. L'orthographe créole archaïque (non codifiée) a été respectée.

82. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 310.

83. On trouve une allusion à cette lettre prévisible et probablement rédigée par Ponton, encore chef de bataillon, ou Poirier in Commissaire des Col. Pleven Alger à Eboué, gouverneur Gal de l'A.E.F., Brazzaville, 28 octobre 1943, ANSOM, AF. POL., 2285/5. (Secrétaire général de la Colonie, et successeur de Vénard, Poirier aurait été arrêté par Robert dans les derniers jours de juin après avoir voulu passer à la dissidence. Il fut rétabli dans ses fonctions et nous pensons qu'il mérite d'être cité à l'ordre des girouettes)

84. *Ibid.*

4. *Non aux bouts de bois dans les mairies, oui aux crucifix dans les hôpitaux !*

Il convient bien sûr de s'interroger sur la façon dont nos deux évêques, Varin de la Brunelière et Gay, coexistèrent avec le pouvoir du C.F.L.N. puis du G.P.R.F.* Les papiers de la D.A.P. et ceux du père Fabre nous livrent à ce sujet quelques petits détails intéressants.

D'abord, il faut signaler quelques heurts. En Martinique, Varin de la Brunelière s'était opposé aux perquisitions du gouverneur Ponton qui tenait à s'assurer du désarmement des habitants. Le 20 septembre 1943, Varin de la Brunelière continua de s'opposer aux nouvelles autorités en déclarant en public qu'il n'approuvait pas la Résistance qui « *tuait des soldats désarmés (...)* », ce qui lui permit de justifier de son refus de participer à un Comité d'Honneur.⁸⁵ Y eut-il aussi des manifestations de colère populaire contre le clergé ? Cela semble vrai, au moins en ce qui concerne la Guadeloupe où Rielh, curé alsacien du Lamentin, fut traité de « *Boche* ». A Basse-Terre, des pétitions demandèrent le « *limogeage* » du fameux chanoine Guilbaud tandis qu'à Vieux-Habitants, on bombardait de *roches* le presbytère où s'était retranché le père Buisson.... Bref, on assista, selon le père Fabre à un déchaînement de « *provocations impies* »...⁸⁶ Ces révélations sont d'autant plus intéressantes que la source utilisée est d'origine cléricale et donc peu suspecte de complaisance quant à l'ampleur des troubles.

Mais le nouveau pouvoir politique s'était bien gardé d'exploiter ce mécontentement. Il semble que le retrait des emblèmes religieux dans les édifices publics se fût effectué de façon discrète. Camille Fabre nous apprend qu'à Basse-Terre, « *quelques conseillers municipaux (...)* rapportèrent le bois « *au curé de la cathédrale*⁸⁷(...) ». Cela dit, il peut avoir inconsciemment minimisé l'ampleur de l'événement et ses affirmations doivent être recoupées par le témoignage d'Hoppenot qui, tenant probablement à éviter des troubles, dérogea aux lois républicaines en se dispensant d'ôter les crucifix des hospices et des hôpitaux.⁸⁸

Finalement, en novembre, Hoppenot referma le dossier en annonçant à Alger que Varin avait fini par accepter de dire une messe pour « (...) *demander à Dieu la délivrance de la France (...)* ». ⁸⁹ On notera qu'en dehors des remarques méfiantes des débuts, il n'était plus question de Gay dans les archives de la D.A.P. Cela signifie-t-il que ses relations avec le pouvoir étaient moins problématiques ? Gay fut intronisé évêque de la Guadeloupe le 25 juin 1945 à Basse-Terre. La suite des événements nous montre qu'il eut davantage de sens politique que son homologue de la Martinique.

* G.P.R.F. : Gouvernement Provisoire de la République Française.

85. Hoppenot, Fort-de-France à Col., Alger, 20 septembre 1943, ANSOM AF. POL., 2285/5.

86. Camille Fabre, *op. cit.*, pp. 305-306.

87. *Ibid.*

88. Hoppenot, Fort-de-France à Col, Alger, 14 août 1943, ANSOM AF. POL., 2285/5.

89. Hoppenot, Fort-de-France à Col, Alger, novembre 1943, ANSOM AF. POL., 2285/5.

CONCLUSION

Si l'arrivée de Mgr Gay suit de peu le passage de la Guadeloupe à la dissidence gaulliste, chacun a pu vérifier qu'il ne s'agissait que d'une coïncidence. Situation aussi comique que paradoxale : Mgr Gay, voyage au gré des vents diplomatiques, soumis au destin hasardeux d'un colis postal commandé de longue date mais arrivé après un changement de locataire. Encore mal installés, les nouveaux occupants des lieux se montrent plutôt débrouillards. Méfiants à l'égard de ce qui ne leur appartient pas, ils s'en accommodent faute de mieux. C'est à l'aune de ces péripéties qu'il faut prendre la mesure du caractère attentionné du pouvoir à l'endroit du clergé. Du début à la fin, administration pétainiste puis gaulliste témoignent d'un très grand intérêt pour la question ecclésiastique. Pourquoi ? Il ne s'agit pas ici de verser dans une espèce d'intégrisme laïciste anticlérical en se contentant d'affirmer que, de toute façon, l'Église romaine a toujours été l'alliée obscurantiste des idéologies réactionnaires. Si cette affirmation contient une part de vérité peu discutable, elle n'en reste pas moins incomplète, manichéenne et caricaturale. Car, rendons à César ce qui est à César, le catholicisme commence, en 1942, à se diviser à propos de la politique de la France. Rappelons-le : c'est au moment des rafles antisémites de juillet 1943 que cette Église antérieure à *Vatican II*, encore maculée du concept de peuple déicide,⁹⁰ commence à prendre la défense des juifs⁹¹ grâce à des hommes comme Mgr Théas, Mgr Salièges ou d'autres. C'est d'ailleurs par l'intermédiaire de Mgr Chappoulié qu'en 1942, les cardinaux et archevêques signifient à Pétain leur opposition aux atteintes gouvernementales aux « *droits imprescriptibles de la conscience humaine*⁹²(...) ». Gardons nous donc de théories grotesques aussi obscurantistes que les objets qu'elles dénoncent. En 1942, alors que ses relations avec l'Église se détériorent, le pouvoir continue d'œuvrer au remplacement de Genoud. Comment expliquer cela ? C'est peut être dans l'opposition gaullisme/vichysme qu'il faut rechercher les prémisses d'une conclusion. Au moment où la peau de chagrin pétainiste se réduit, le maintien des colonies dans la mouvance vichyste s'explique par la recherche d'une légitimité territoriale déjà convoitée par les gaullistes. Insérons dans ce contexte le sacre de Gay à Paris. A partir de son séjour portugais, le spiritain est repéré et surveillé par les gaullistes. Cette surveillance aurait pu être motivée par le seul besoin d'obtenir des renseignements sur Vichy. Or il n'en est rien car, arrivées aux Antilles, ces mêmes autorités tiennent à leur tour à s'assurer de la bienveillance sacerdotale. Y a-t-il un rapport entre l'intérêt des deux camps pour le haut-clergé et leur recherche de légitimité ? Chez les gaullistes, cette attitude pourrait éventuellement s'expliquer par de la méfiance à l'égard d'un clergé compromis avec la Révolution Nationale malgré quelques rachats. Mais cette hypothèse ne suffit peut-être pas. Pourquoi intrigue-t-on autant pour des questions religieuses ? Ne faut-il pas chercher la réponse dans la piété populaire ? De toute évidence, la ferveur religieuse antillo-guyanaise impressionne le pouvoir

90. Il s'agit bien sûr d'une allusion à l'interprétation antisémite de Mt 27. 24-26.

91. Sans qu'il soit possible de passer sous silence les conversions forcées d'enfants israélites.

92. Marc Ferro, *Pétain, op. cit.*, p. 415.

au point qu'il veuille s'en arroger le contrôle ou, au moins, la surveillance. Aux yeux de ce pouvoir, la mainmise sur les populations passe visiblement par l'Église, seule capable de faire intérioriser l'ordre politique qui coïncide avec une interprétation des Écritures restée favorable à l'ordre établi, celui de Vichy, ou à celui qui souhaite se faire passer pour tel, celui du C.F.L.N. d'Alger.

On découvre souvent une part de soi-même dans le regard d'autrui. Ici, le pouvoir central ne cesse d'émettre des signes répondant à ce qu'il perçoit d'une réalité guadeloupéenne à laquelle il nous renvoie. Se trompe-t-il ? Surestime-t-il l'influence de l'Église sur les masses ? Il semble que non. On est frappé par l'omniprésence de l'utilisation du fait religieux. Lors de l'arrivée du Colombie, en mai 1934, Mgr Genoud bénit les quais de Pointe-à-Pitre,⁹³ tableau qui n'a rien à envier à une scène fameuse d'un roman de Raphaël Confiant.⁹⁴ « *Zote ki ka travail tè, zote ka aidé bon dié*⁹⁵(...) » déclare Sorin aux paysans guadeloupéens. On peut trouver des témoignages *a posteriori* dans les appels lancés par le jeune journal communiste *l'Étincelle*, exhortant les membres du parti à ne pas s'attaquer à l'Église.⁹⁶ Il en est de même pour le journal anticommuniste de Satineau, qui, à Noël 1945, aurait prédit à ses électeurs le sabotage communiste de la messe de minuit,⁹⁷... Loin d'être anecdotiques, ces épisodes agissent en révélateurs d'une structure sociale. Chez Satineau, chez les premiers communistes implantés en Guadeloupe⁹⁸ comme chez les fonctionnaires coloniaux, quelle que soit leur culture et leur sensibilité politique, on ob-

93. *La Démocratie Sociale*, samedi 26 mai 1934, ADG. Il s'agit des originaux retrouvés en 1990.

94. *Le Nègre et l'amiral*, Grasset, 1988 : la scène où Rigobert doit s'agenouiller sur un quai de Fort-de-France.

95. L'archaïsme de l'orthographe étymologique est respecté. Proclamation du Gouverneur, *Journal Officiel de la Guadeloupe*, 8 août 1941, in Eliane Sempaire, *La Guadeloupe An Tan Sorin (1940-1943)*, ed. Edouard Kolodziej, EDCA, 1984, p.102.

96. Henri Bangou, *op. cit.*, p. 181, n. 56.

97. *Id.*, p. 97.

98. Le mouvement communiste n'apparaît en Guadeloupe qu'en 1944 mais des membres de l'émigration vers la France furent à l'origine d'un communisme voire d'un nationalisme guadeloupéen extérieur. Il s'agit de Joseph Gothou-Lunion, originaire du Gosier, 27 ans en 1924, présent le 14 juillet au Ve Congrès de l'Internationale à Moscou où il stigmatise l'attitude de l'Église vis-à-vis du prolétariat noir, photographié sur le trône des Tsars, photographie publiée par les *Izvestia* et *l'Illustration*, cf. Philippe De Witte, *Les mouvements nègres en France (1919-1939)*, L'Harmattan, 1985, *passim*, p. 106, cf. allusion in *Le Nouvelliste*, 14 janvier 1930, cité par Henri Bangou, *Le P.S. français face à la décolonisation*, de J. Guesde à F. Mitterrand, le cas de la Guadeloupe, L'Harmattan, 1985, p. 122 sq. ; cf. aussi Narcisse Danaé, « Pour l'indépendance », *La Voix des Nègres*, n° 1 bis, mars 1927, cité in De Witte (*op. cit.*, p. 151) le Guadeloupéen y réclame l'indépendance d'une confédération groupant Haïti, la Dominique, la Guadeloupe etc. Exclu du PCF en 1932, évolue vers l'assimilationnisme et gère *l'œil vigilant* avec Raoul Ova (De Witte, *op. cit.*, p. 365), quelques références in Henri Bangou, *La nécessaire...*, *op. cit.*, p. 68 & n. 177 sq., qui mentionne Max Clairville-Bloncourt élu avant-guerre aux Abymes sous l'étiquette du *Parti Ouvrier et Paysan* ; Philogène Christine (*Ibid.* & fonds Bouge, GUA. IV.A, XII, MBA, Ch.) cf. aussi fonds Bogat de la bibl. Jacques Roumain du CAC de Pointe-à-Pitre : Gouvern. à DAP, *Enquête sur la diffusion du « Cri des Nègres »*, 5 janv. 1934. Celle-ci révèle l'existence d'un abonné et donc d'un lectorat pour cette publication. P. De Witte (*op. cit.*, p. 294) cite le rapport d'un indicateur infiltré qui mentionne l'envoi de 250 exemplaires du journal en Guadeloupe des n° de déc. 1931 & janv. 1932 tirés à 3000 exemplaires. Soutenu par le P.C.F. et, partant, par le *Komintern*, le journal était dirigé par Rosso et par le Dahoméen Kouyaté.

serve un consensus d'analyse quant au fait religieux. Le catholicisme,⁹⁹ est perçu comme un élément déterminant, une clef de voûte, du système.

Evoquant les impératifs de la politique de Richelieu en 1635, le père Fabre ne se trompait pas en soulignant les liens du politique et du religieux.¹⁰⁰ Si, dans son ouvrage, le christianisme du « Nouveau-Monde » apparaît dans le sillage des caravelles, la métaphore reste valable à l'époque qui nous concerne. On peut en effet affirmer sans outrer la vérité que l'Eglise des années quarante se tient dans le sillage des deux navires de guerre qui conditionnent les changements politiques : la *Jeanne d'Arc* puis le *Terrible*. Mais les mentalités des haut-fonctionnaires du XXe siècle ne sont plus celles des serviteurs de Louis XIII et la conversion des païens à la « vraie religion » ne constitue plus un impératif de gouvernement. L'Eglise des années quarante est perçue comme un moyen et rien d'autre. A travers les archives de la D.A.P., on peut prendre la mesure de l'enjeu incarné par les Eglises de Guadeloupe ou de Martinique, toutes deux disputées par deux camps politiques à la recherche d'une légitimité à une époque où la théologie de la libération ne paraît guère concevable.¹⁰¹

Dominique Chathuant, 3^e cycle, Université de Reims

99. Au sens générique car il n'entre pas dans notre propos d'analyser la « nature » du catholicisme guadeloupéen.

100. *Op. cit.*, p. 11 : « *Souvent histoire politique et histoire religieuse se confondent (...)* »

101. Cela veut-il dire qu'il n'existait aucun courant anticlérical en Guadeloupe ? Il est difficile de croire que les francs-maçons aient béni l'attitude du clergé *an tan Sorin*. En outre, quelques indices permettent de déduire l'existence d'un courant anticlérical très minoritaire au temps de Légitimus. Cf. Camille Fabre, *op. cit.*, pp. 245 ; 247 ; 286 ; 357.

Ajoutons-y l'exemple du conflit entre le maire de Pointe-Noire et le prêtre antisémite François défendu par le gouverneur Bouge (MBA, Ch. GUA-IV, Courriers du gouverneur au maire, Courriers du maire au curé, 1934-1936).

ANNEXE : NOTES SUR L'AFFAIRE GRANDJOUAN

Il est difficile de faire la part des choses dans tout ce qui était reproché au responsable colonial de l'Instruction publique

D'après Rouyer, Grandjouan avait « (...) *tendance à présenter les réformes (...) comme destinées à réduire le nombre de places données aux noirs (...)*¹⁰² » Quoi qu'en aient réellement pensé Grandjouan et Rouyer, il est sûr qu'une telle analyse contenait une grande part de vérité compte tenu de la configuration des structures sociales. Ainsi, un inspecteur avait-il constaté l'application de mesures visant à décongestionner les effectifs scolaires, politique dont on pouvait apprécier la générosité : « (...) *Les 196 plus mauvais élèves ont été éliminés à la rentrée de Pâques. De nouvelles éliminations auront lieu à la rentrée d'octobre de façon à réserver à l'élite l'enseignement secondaire (...)*¹⁰³ » Dans ce cas, la volonté d'ostraciser Grandjouan aurait été liée à des remarques d'autant plus désobligeantes pour le régime qu'elles émanaient d'un proche de l'évêque.

Ajoutons à cela les cancanes de la bonne société coloniale. Se fondant sur les confidences du secrétaire général Vénard, Rouyer accusait les époux Grandjouan d'avoir laissé échapper des propos indélicats et opportunistes chez l'épouse du gouverneur Sorin. Madame Grandjouan était décrite comme « *intrigante et remuante (...)*¹⁰⁴ », voire par le chanoine Guilhaud, vicaire général, comme un « *être mystérieux et dangereux (...)*¹⁰⁵ »...

Les communications de Rouyer prétait à ce couple des tendances philosophiques et des origines pour le moins éclectiques. Soulignant le fait que l'homme devait sa nomination à Mandel¹⁰⁶ (sic), Rouyer insinuait qu'il était « *probablement de race juive, inféodée à toutes les forces du mal (...)*¹⁰⁷ ». Outre cela, voyait-il en lui un « *athée*¹⁰⁸ » qui avait déclaré au secrétaire Général Vénard : « *J'ai l'évêque dans ma poche (...)* » après s'être livré publiquement à une pantomime avec la mitre épiscopale.¹⁰⁹ Quant

102. Rouyer, *Jeanne d'Arc à Robert*, 10 oct. 1941, *op. cit.*

103. Aujourd'hui, un syndicat d'enseignants favorable à une telle idée ne se risquerait pas à tant de franchise, télégramme de l'inspecteur des colonies Devouton au secrétariat d'Etat aux Colonies. 6 mai 1941, ANSOM AF. POL., (!) 2285/2.

104. Rouyer, *Jeanne d'Arc à Robert*, *Béarn*, 10 oct. 1941, *op. cit.*

105. C'est ce qu'elle affirme cf. lettre de Louva Grandjouan à un fonctionnaire guadeloupéen, septembre 1941, datée par elle-même à tort ou à raison de septembre 1941, ADG 4MI 111. r.1. Le titre et la date n'ont peut être pas été tracés au même moment.

106. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc*, aux curés de la Guadeloupe, 8 octobre 1941 ; c'est probablement cette référence que cite Henri Bangou (*op. cit.*, p. 32) L'argument est d'autant plus surprenant que Sorin, supérieur de Rouyer, avait été nommé par Mandel, ministre des Colonies de la IIIe République en 1940. Quant à l'amiral Robert, Haut-Commissaire à qui Rouyer s'adressait parfois directement, lui aussi devait sa nomination à Mandel qui était de confession ou de culture familiale juive. C'est la raison pour laquelle nous émettons des réserves quant à l'idée (*id.*, p. 33) d'une véritable méfiance de l'administration nommée par Mandel à l'encontre des fonctionnaires nommés par Mandel.

107. Rouyer, *Jeanne d'Arc à Robert*, *op. cit.*

108. Lettre de Rouyer *Jeanne d'Arc*, aux curés de la Guadeloupe, 8 octobre 1941, *op. cit.*

109. Note de renseignement de Rouyer à DAP, 23 mai 1942, ANSOM AF. POL., 2285/5.

à son épouse, Rouyer l'accusait d'être protestante¹¹⁰, « *probablement juive* (...) »¹¹¹ »...

De surcroît, Rouyer reprochait aux Grandjouan un attrait aussi subit que suspect pour la foi catholique. D'après lui, l'évêque les avait baptisés le 3 octobre 1941 sans qu'ils eussent laissé administrer ce sacrement à leurs enfants.¹¹² Au nombre des parrains et marraines, l'officier de marine citait Naud, trésorier de la *Légion des Combattants*, et sœur Eudoxie attachée au service de l'évêque avant d'ajouter que le couple avait récemment convolé sans publications de bans...¹¹³

Les Grandjouan se défendirent ou furent défendus. La lettre¹¹⁴ partie de l'évêché le 7 octobre, en même temps que celle de Rouyer, peignait un tout autre portrait du chef de l'Instruction (si ce courrier était officiellement signé par l'évêque, Rouyer l'estima dicté par Grandjouan).¹¹⁵ Cette lettre répondait d'avance aux accusations inquisitrices de ses détracteurs. Grandjouan y était présenté comme un bon catholique à qui on devait la régularisation de quinze mariages d'instituteurs, la fermeture de l'école mixte de Basse-Terre ou la garde des catéchumènes ! Tout cela confirme l'existence d'un doute quant aux convictions personnelles de ce fonctionnaire. La lettre était-elle un faux ? Rien ne le prouve.

Les Grandjouan partageaient-ils les convictions de cet évêque ? Etaient-ils sincères ? Ils se présentèrent eux-mêmes comme un « (...) *couple idéaliste* (qui) *avait décidé de semer quelques bonnes graines dans l'empire français* (...) » et n'avait pu mettre à profit le temps de la Révolution Nationale pour « (...) *changer la face des choses en Guadeloupe* (...) ». On leur refusait « *la permission de travailler* (...) », on les étouffait et on leur intimait « *l'ordre* » de se « *tenir tranquille* (...) »¹¹⁶ »

En l'absence d'autres documents, il est difficile de déterminer ce qui motivait la volonté d'exclure les Grandjouan. Leur différend avec Rouyer semble être passée inaperçu hors des milieux dirigeants. A l'extérieur de ce cadre, l'homme incarnait l'épuration des cadres de l'enseignement qui étaient francs-maçons¹¹⁷, ce qui ne coïncide pas avec l'image qu'en donnait Rouyer. Comme pour l'évêque, il y avait distorsion entre deux images. Quant aux accusations formulées, nul ne doute qu'à cette époque, une demande de mise en disgrâce avait des chances d'aboutir lorsqu'elle s'accompagnait des termes abhorrés : francs-maçons, gaullistes, anticléricaux, protestants ou juifs *et cætera*.

110. Rouyer, *Jeanne d'Arc* à Robert, *Béarn*, 10 oct. 1941, *op. cit.* Elle était probablement protestante : c'est ce qu'elle écrivit dans sa lettre, cf. Louva Grandjouan, *op. cit.*

111. Rouyer, *Jeanne d'Arc* à Robert, *Béarn*, 10 oct. 1941, *op. cit.*

112. *Ibid.*, cela paraît d'autant plus étonnant que l'évêque avait milité pour la fréquentation du sacrement de l'Eucharistie pour les petits enfants, cf. Camille Fabre, *op. cit.*, p. 300.

113. *Ibid.*

114. Lettre de Rouyer, *Jeanne d'Arc* à amiral Robert, *Béarn*, 10 octobre 1941, *op. cit.*

115. *Ibid.* Certains détails de rédaction plaident effectivement contre Grandjouan mais ne prouvent rien. Ces détails sont aussi bien ceux de la lettre « épiscopale » du 7 que l'allusion qu'y fait Grandjouan dans une lettre du 5 novembre 1941 à son inspecteur : Grandjouan, lettre sur les incidents survenus entre le 27 août et le 15 octobre 1941, ANSOM, AF. POL., 2285/5.

116. Lettre de Louva Grandjouan à un fonctionnaire guadeloupéen, *op. cit.*

117. Henri Bangou, *op. cit.*, p. 34.

Ces documents permettent de formuler plusieurs hypothèses quant aux Grandjouan. Peut-être s'agissait-il simplement d'une affaire scabreuse qui, une fois élucidée, n'aurait apporté aucun renseignement utile à notre connaissance de l'idéologie qui imprégnait les gens en place. Mais rien ne nous empêche d'admettre la possibilité que les Grandjouan fussent réellement un couple idéaliste et sincère envers Vichy. Dans ce cas, une origine *religieuse*, une gaffe de salon voire une réflexion trop critique sur le racisme les auraient rapidement rendus suspects. Le protestantisme supposé de Louva Grandjouan a peut être constitué un obstacle à son intégration dans les milieux dirigeants de la colonie. On note que, le fait que le secrétaire d'Etat Platon fût lui-même protestant n'impliquait aucune obligation de solidarité, surtout si on estime que celui-ci n'avait aucune raison d'intervenir en faveur de coreligionnaires dont il savait qu'un grand nombre étaient réticents envers Vichy.¹¹⁸ Au demeurant, on peut se demander s'il prit effectivement connaissance du dossier. A travers tous les détails mentionnés, on a surtout vu quels arguments comptaient le plus pour les autorités. Gaullisme, franc-maçonnerie, protestantisme, judaïsme, ou athéisme constituaient autant de raisons pour qui voulait faire tomber un quidam en disgrâce.

118. Conclusions tirées d'un entretien téléphonique avec André Encrevé, 6 novembre 1994.